

## Domaine de Bélézy

La SAS Bélézy Provence, société par actions simplifiée au capital de 40640 € représentée par Monsieur Pascal Leclère dûment habilité aux fins des présentes en vertu des statuts de la société.

Siège social Domaine de Bélézy- 132, chemin de Maraval - 84410 BEDOIN – France-

Tél : 33/(0)4 9065 60 18

E-mail:info@belezy.com Site :www.belezy.com

Immatriculée au RCS de Carpentras sous le numéro 707 120 267

Code NAF 552C TVA : FR 10 707120 267

Domaine de Bélézy camping catégorie « 5 étoiles » pour une capacité d'accueil de 320 emplacements, Arrêté préfectoral n° du 5 octobre 2016

### Article 1 Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site belezy.com.

Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le Domaine de Bélézy et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

Conformément aux dispositions de l'article L113-3 du Code de la consommation et aux dispositions du Code du Tourisme, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de la société Domaine de Bélézy.

### Article 2 Conditions de réservation

#### 2.1 Option

Votre option est valable huit jours au cours desquels vous devez nous adresser ce document ainsi que l'acompte. Sans confirmation dans les huit jours suivant votre appel téléphonique, l'option est annulée sans aucune relance de notre part.

#### 2.2 Prix et règlement du séjour

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA (sur la base de 10%) comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que ne sont pas comprises dans le prix, la taxe de séjour ni l'écotaxe .

Pour les réservations Location & Camping : le solde du séjour doit être réglé, au plus tard 1 mois avant le premier jour de location. A défaut du règlement du solde dans ce délai, votre réservation sera annulée.

#### 2.3 Modification de réservation

Du 11.04.2020 au 04.10.20 un départ anticipé ou une arrivée retardée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, la totalité du séjour en camping comme en hébergement restant due.

#### 2.4 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Dans tous les cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir : les frais de dossier, un montant égal à 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée, le montant total de votre séjour si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date. En cas d'annulation incombant à la société gestionnaire du Centre, sauf cas de force majeure, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

## 2.5 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du Domaine de Bélézy, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) , @ : [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr) , 73, boulevard de Clichy, 75009 PARIS France , tél. : 0033 (0)1 49 70 15 93

## 2.6 Garantie annulation

Nous vous conseillons de souscrire une garantie annulation en nous adressant un montant équivalent à 1 % du total de votre séjour (hors taxe de séjour et frais de dossier) avec un minimum de 10 euros. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement de vos arrhes en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...). La mise en œuvre de la garantie annulation répondra au formalisme suivant : confirmation par écrit et justificatifs nécessaires à l'appui, sous réserve du respect des obligations contractuelles. Dans tous les cas, les frais de dossier ne sont pas remboursables.

## Article 3 Déroulement du séjour

### 3.1 Arrivées & Départs

Du 13/06 au 30/08, vous pouvez effectuer les formalités et accéder au terrain UNIQUEMENT A PARTIR DE 12H00. Vous aurez accès à votre hébergement ou emplacement de camping à partir de 16h30.

En location et en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 16h30, les départs s'effectuent avant 10h00 n'importe quel jour de la semaine, sauf :

Du 13/06 au 30/08 : les locations se font uniquement à la semaine :

- soit du samedi 16h30 au samedi 10h00
- soit du dimanche 16h30 au dimanche 10h00

- Du 11/4 au 15/5 et du 11/9 au 4/10 les hébergements se louent à la nuitée avec un minimum de 2 nuits (sauf Villa Paradis).
- Du 15/05 au 13/6 et du 30/08 au 11/9 : 5 nuits minimum.
- Les Maisonnettes se louent à partir de 2 nuits (hors 4/7 au 16/8).
- Les Maisonnettes : possibilité de 10 nuits durant l'été

### 3.2 Caution

Une caution de 150 € par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

### 3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

### 3.4 Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur du Domaine de Bélézy.

### 3.5 Comportement et conduite naturiste

Notre établissement naturiste étant homologué selon certains critères par la Fédération Française de Naturisme, 5 rue Régnault - 93500 Pantin, sous le N° 59 du 09.01.69, la direction se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure toute personne dont le comportement serait en désaccord avec les critères naturistes. Nous demandons aux personnes qui possèdent des piercings sur les parties intimes, par respect pour tous et surtout pour les enfants, de s'en démunir le temps de leur séjour au Domaine de Bélézy.

### 3.6 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

### 3.7 Piercings

Nous demandons aux personnes qui possèdent des piercings sur les parties intimes de s'en démunir le temps de leur séjour.

#### Article 4 Responsabilité

Le Domaine de Bélézy décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

#### Article 5 Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence des tribunaux français.

## Le Sérignan Plage Nature

Afin de pouvoir bénéficier de nos prestations, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après.

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée.

Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente.

### Règlement intérieur

Vous avez choisi de passer vos vacances dans un camping naturiste.

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping. Le camping favorise la pratique d'un naturisme sain, familial et naturel. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. L'accueil des personnes seules est soumis à l'autorisation préalable de la direction. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Nous n'acceptons pas les piercings sur le sexe, de même que toute connotation sexuelle par le comportement, l'apparence ou la tenue vestimentaire. Nous nous réservons le droit de refuser ou d'exclure toute personne dont le comportement serait en désaccord avec nos critères naturistes. Les éventuelles exclusions ne peuvent donner lieu à aucun dédommagement. Ce règlement est complété par le document « Le Naturisme au Sérignan Plage Nature » consultable dans l'onglet « Infos Pratiques » de notre site internet : [www.leserignannature.com](http://www.leserignannature.com).

### Réservation

Une réservation par courrier, téléphonique ou en ligne ne devient effective qu'après encaissement de votre acompte de 25% + 30€ de frais de réservation (ou le solde du séjour si vous réservez moins de 30 jours avant la date d'arrivée). Dans le cas où nous ne pourrions pas satisfaire votre demande, le paiement ne sera pas encaissé.

Vous recevrez une confirmation écrite (par e-mail ou par courrier) en cas d'acceptation de votre réservation. Le camping est libre d'accepter ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.

### Emplacement

Le forfait de base pour la location d'un emplacement comprend l'emplacement pour tente, caravane ou camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping, l'électricité (10 ampères) et 1 seul véhicule.

Les emplacements peuvent accueillir 6 personnes au maximum quel que soit leur âge.

### Location

Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 4 à 6 places, selon le type de locatif, et 1 seul véhicule.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Les tentes supplémentaires ne sont pas autorisées.

Toutes les locations sont non-fumeur.

#### Attribution du numéro

Le fait d'émettre une ou plusieurs préférences lors de votre demande ne donne aucune garantie sur l'emplacement ou l'hébergement attribué et ne peut faire l'objet d'aucune réclamation, le numéro attribué ne sera connu que le jour de votre arrivée au camping.

#### Règlement du séjour

Emplacement et Location : Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant votre arrivée quel que soit votre mode de règlement. A défaut du règlement du solde dans ce délai, votre réservation sera annulée et les sommes déjà versées seront conservées par la SAS Amat & Cie.

Nous acceptons les modes de paiement suivants : Chèques français Chèques-Vacances, e-Chèques-Vacances (ces 3 modes de paiement sont NOMINATIFS, le titulaire devra participer au séjour), cartes bancaires (VISA ou MasterCard), virement bancaire ou espèces.

#### Votre séjour

##### Arrivée :

La réception est ouverte de 9 heures à 19 heures.

L'emplacement de camping peut être occupé à partir de 12 heures.

L'hébergement locatif peut être occupé à partir de 17 heures. Le jour de votre arrivée, une fiche d'inventaire à vérifier sous 24 heures vous sera remise. Toute réclamation formulée après ce délai ne sera pas prise en compte.

Les invités ou les suppléments doivent être signalés à la réception. Seules les personnes inscrites au moment de la réservation pourront séjourner dans l'établissement.

##### Pendant votre séjour :

Il appartient au client de s'assurer : le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

##### Départ :

L'emplacement doit être libéré avant midi.

L'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin.

La location que vous quittez fait l'objet d'une vérification des lieux. La location doit être libérée en parfait état de propreté et sans matériel manquant ou dégradé. Dans le cas contraire, des frais de remise en état vous seront facturés. Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, un forfait nettoyage de 80 € vous sera demandé.

Pour tout départ retardé, il pourra être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur

#### Animaux

Les animaux sont interdits dans les locations, le quartier Clos de Ferrand et sur la plage. Il n'est pas possible de séjourner avec plus de 2 animaux sur le même emplacement. Vous devrez présenter le carnet de vaccination de votre animal domestique. La vaccination antirabique et le tatouage ou la puce sont obligatoires. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis. Les chiens doivent être tenus en laisse. Le propriétaire de l'animal s'engage à ce que celui-ci n'occasionne aucune gêne à la tranquillité des lieux. Il va de soi que les animaux devront être sortis à l'extérieur du camping pour leurs besoins.

#### Modification de réservation

Le Client peut demander la modification de son séjour (dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) minimum 30 jours avant sa date d'arrivée, dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande d'annulation partielle ou de diminution de la durée de votre séjour sera soumise à conditions\*

\* Le camping se réserve le droit de refuser toute modification de dates de séjour si le nombre de nuits annulées est inférieur à 7 nuits consécutives et/ou si le nombre de nuits du séjour que vous souhaitez conserver est inférieur à 7 nuits. – Dans le cas d'un refus par le camping, cette annulation partielle peut, sous conditions, être prise en charge par l'Assurance Annulation si souscrite.

Toute demande de report de séjour est considérée comme une annulation soumise aux modalités d'annulation. (cf chapitre Annulation)

A défaut de modification possible, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'Assurance Annulation. (cf chapitre Assurance Annulation)

#### Report de la date d'arrivée

En l'absence de message écrit de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'emplacement / la location sera remis à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation, sans possibilité de report ni de remboursement, même partiel.

Dans les cas d'un retard dont le camping est informé, nous nous réservons la possibilité de relouer l'emplacement durant les nuits où vous ne serez pas présents sans remboursement, même partiel.

#### Annulation

Toute annulation d'une réservation avec ou sans assurance doit être effectuée par écrit (lettre ou e-mail) auprès du camping.

Dans tous les cas d'annulation sans Assurance Annulation, et/ou si vous ne vous présentez pas à la date prévue de votre arrivée, les sommes déjà versées seront conservées par la SAS Amat et Cie. Quelle que soit la raison de votre retard et/ou de votre annulation sans « Assurance Annulation », aucun report ni remboursement, même partiel, ne sera possible.

En cas d'annulation incombant au camping, sauf cas de force majeure, le client obtiendra le remboursement intégral des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

#### Assurance Annulation Gritchen / Campeze Couver

Supplémentaire et facultative

Coût : 15€/emplacement – 3€/nuit en location

L'Assurance Annulation doit être souscrite lors de la réservation.

Garanties couvertes :

Frais d'annulation

Frais de modification

Arrivée tardive

Frais d'interruption de séjour

Véhicule de remplacement

Oubli d'un objet personnel dans l'hébergement (remboursement des frais d'envoi)

Voir les conditions générales d'assurance pour le détail des garanties, conditions, franchises et exclusions.

<http://bit.ly/CGA2020FR>

L'assuré doit IMPÉRATIVEMENT avertir par courrier ou e-mail le Camping et Gritchen Tolède et Associés de tout sinistre de nature à entraîner une prise en charge dans les 10 jours ouvrés (délai ramené à deux jours ouvrés en cas de vol).

ATTENTION : Si vous ne contractez pas l'Assurance Annulation lors de votre réservation, aucun remboursement ou report ne pourra être réclamé en cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison.

Réservation sur place en 2020 pour 2021 avec règlement d'acompte

(Conditions de ces réservations disponibles à la réception lors de votre séjour.) L'envoi des confirmations définitives des séjours réservés avec 1 an d'avance se fera durant le mois d'octobre 2020. Vous disposerez d'un délai de 48h (après édition du mail de confirmation ou du courrier si vous n'avez pas d'adresse e-mail) pour renoncer SANS FRAIS et SANS CONDITIONS à votre réservation pour la saison 2021 et ainsi obtenir le remboursement INTEGRAL de votre acompte. (Cette annulation devra nous parvenir par courrier ou e-mail).

#### Litiges

Dans le cadre d'un litige avec notre établissement et si notre réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de contacter France 4 Naturisme SARL - 120, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Après un délai d'un mois, vous pouvez également saisir le Centre de médiation Medicycys. Pour ce faire, vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ou envoyer un dossier par courrier : Medicycys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

#### Responsabilité du Camping

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site Internet, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur les sites internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif.

Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, tels que définis par les tribunaux français.

## Arna

Conditions générales de vente Règlement intérieur Tout client est tenu de se conformer au règlement Intérieur du Centre (charte FEN.) Nous nous réservons le droit de refuser ou d'exclure toute personne dont le comportement serait en désaccord avec les critères naturistes. - Admission : notre centre est à vocation familiale. Les clients désirant séjourner dans notre établissement pour la première fois, devront pour être admis, être parrainés par une famille séjournant dans le Centre depuis au moins 3 ans. - Opter une intégrale nudité : dans le centre et sur la plage, à moins que les conditions climatiques ou physiologiques ne s'y opposent. - Circulation : à l'intérieur du Domaine, partageons la route (véhicules motorisés, vélos et piétons). Vitesse limitée à 10km/h. Circulation interdite dans le Domaine entre 23h et 7h (parking à l'entrée). - Bruit/tenue : éviter tout bruit qui pourrait gêner les voisins à partir de 22h (moteur, télévision, radio .). Silence total entre 0h et 7h - Animaux : un seul animal de petite taille est accepté par location, le déclarer au moment de la réservation moyennant un supplément de frais et doit être tenu en laisse, vous devrez présenter le carnet de vaccination de votre animal domestique, la vaccination antirabique et le tatouage sont obligatoires. - Délai de rétractation : en vertu de l'article L. 121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées sur ce Site, n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L.121-20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur le Site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-jointe. Annulation Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Dans tous les cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir les frais de dossier un montant égal à 25% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée, le montant total de votre séjour, si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date. En cas d'annulation incombant à la société gestionnaire du Centre, sauf en cas de force majeure, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. Assurance Il appartient au client de s'assurer. Le Centre décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries. Et en cas d'incidents, relevant de la responsabilité civile du client. Le client dégage la responsabilité du domaine en cas de dégâts dus aux chutes de branches, pommes de pins, d'intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glace. Réclamation Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement de séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction au Domaine pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes. Toutes les demandes judiciaires nées des contrats de vente de séjours seront éteintes à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date de fin de séjour. La juridiction compétente sera celle du Tribunal de Dax.

## Euronat

Modalités - Conditions générales - Règlement Le versement des arrhes vaut bon pour accord des présentes conditions. NOS PRIX COMPRENNENT : • Le PASS : l'accès à la piscine d'eau douce, au tir à l'arc, et en haute saison : aux animations, aux activités, aux clubs enfants (nous consulter pour les conditions), aux soirées dansantes et spectacles. • En juillet et en août : le pot d'accueil les weekends et la distribution des messages et du courrier. OBLIGATOIRE : Taxe de séjour (sous réserve de modification par la communauté de communes) : 0,60 € en camping et 0,99€ en location par nuit et par personne de + 18 ans. Frais de dossier : Il est perçu pour les frais de réservation une somme de 30 € par dossier. Cette somme reste acquise à la société dans tous les cas. La réservation n'est considérée comme définitive qu'après réception d'arrhes représentant 25 % au moins du montant total augmenté des frais de dossier. En cas d'annulation, toutes les sommes versées (frais de dossier, arrhes ou totalité du séjour) restent acquises à la société. Assurance personnelle : Il appartient au client de s'assurer, Euronat décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries... et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client. Le client dégage la responsabilité d'Euronat en cas de dégâts dus aux chutes de branches, pommes de pins, d'intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glace... FACULTATIF : Assurance annulation SOCIETE AXELLIANCE : 1,60€ par nuit en location, 12€ par séjour en camping-caravaning (maxi 30 jours). La cotisation reste acquise à l'assurance dans tous les cas. Elle vous est proposée par défaut, merci de nous indiquer clairement si vous ne la souhaitez pas, au plus tard le jour du paiement des arrhes. Au-delà, votre souscription à l'assurance est considérée comme acquise et aucune demande d'annulation du contrat d'assurance ne pourra être acceptée, le montant de la prime étant versé directement à la compagnie AXELLIANCE. ANIMAUX DOMESTIQUES : Tolérés en laisse (sacs sanitaires fournis) Identification et carnet de vaccination à jour exigés. Il est interdit de les laisser en divagation ou seuls dans les locations ou sur un emplacement. CARTES ACCEPTEES (pour règlement arrhes et séjour) : C.B. – VISA – MASTERCARD HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART Le dépassement des horaires entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la période louée sera facturée. Passé 24 heures et sans nouvelles de vous, la société reprendra la disposition de votre emplacement ou hébergement, sans remboursement des montants versés. MODALITES • EURONAT est un centre familial. Les personnes seules n'y sont admises que sous certaines conditions (Nous consulter). • Les modifications de dates de séjour sont tolérées sans supplément sur demande écrite, jusqu'à max. 14 jours avant la date d'arrivée en camping, et 30 jours maximum en location. • Le PASS sera délivré à votre arrivée, il sera demandé à chaque fois que vous rentrez dans Euronat, et peut être vérifié à tout moment par le personnel d'Euronat. • En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) - @: [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr) - ,: 73 boulevard de Clichy 75009 Paris FRANCE- (: 0033(0)1 49 70 15 93. • Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations touristiques conformément à l'article L.121- 21- 8, loi du 2014-- 344 relative à la consommation. PROTECTION DES DONNEES En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté ». Les données personnelles, directes ou indirectes collectées sont enregistrées pour constituer un dossier client destiné à la gestion et le suivi des réservations, newsletters, page contact, mailing... Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit veuillez adresser un email à [info@euronat.fr](mailto:info@euronat.fr). FORMULE LOCATION Conditions d'applications des offres location • Entre le 26.06 et le 13.09 les locations s'entendent exclusivement à la semaine à partir de 16H et jusqu'à 10H, voir les tarifs pour les jours d'arrivée. • Location minimum 2 nuits. Majoration de 20% pour toute location d'une seule nuit. •

-15% pour tout séjour continu de 2 semaines dans le même habitat inclus dans les périodes du 01.04 au 19.07 et du 21.08 au 31.10 • -25% pour tout séjour continu de 3 semaines dans le même habitat inclus dans les périodes du 01.04 au 26.07 et du 07.08 au 31.10. • Pour la promotion Early Booking, le séjour doit se dérouler avant le 1er Août. Le early booking est non cumulable avec les autres promotions. Le séjour doit être confirmé avant le 31/12/19. • 1 tente enfant est tolérée à côté des PAV au prix de 5,00€/jour en supplément (voir nos conditions pour les dimensions de la tente), tout autre format est interdit aucun mobilier ou matériel supplémentaire ne sera fourni Informations et règlement des locations Les arrivées en location se font à partir de 16:00, les départs jusqu'à maximum 10:00. • Le stationnement d'un véhicule à proximité de votre hébergement est compris dans le prix de l'hébergement, tout véhicule supplémentaire sera facturé à la nuit. • KIT BEBE : gratuit sur demande et sur réservation uniquement (lit bébé, baignoire, chaise haute). • Le solde doit être réglé au plus tard 1 mois avant la date d'arrivée, le défaut de paiement dans ce délai entrainera l'annulation de votre réservation. • L'installation de tente, le stationnement de caravane ou camping-car sont interdits dans les villages de chalets et de mobil home. • Sans réservation seules les locations disponibles à l'accueil sont proposées. Un ménage sera facturé pour toute demande particulière. • Pour toute personne supplémentaire (de + de 3 ans) au nombre de personnes comprises dans la capacité dans la catégorie de l'hébergement, un supplément sera facturé à la nuit (8,50€ par nuit et par personne). • Fourniture de couvertures, alèses et oreillers dans tous les habitats. (PAV et cabanes océanes : couettes et draps spécifiques fournis). OBLIGATOIRE : • Caution obligatoire de 150 € (chèque ou carte bancaire uniquement) par séjour durant toute la saison. • Etat des lieux fait par le client à son arrivée, aucune réclamation en fin de séjour ou postérieure au séjour ne pourra être prise en compte. FACULTATIF : • Location de draps : 15 € par lit et par semaine ou fraction de semaine. • Location de serviettes : 12 € (Kit confort = 2 grandes serviettes + 2 petites serviettes + 1 tapis). • Nettoyage de fin de location (si vous ne souhaitez pas le faire vous-même) : de 55 € à 145 € selon le type d'habitat. Le prix du ménage sera retenu sur votre caution, s'il n'a été effectué avant votre départ. Prestation hôtelière : • Ménage quotidien de 60 € à 120 € (nous consulter) • Petit déjeuner (9:00 à 11:00) (avril à septembre). formules à 6,50 € par personne FORMULE CAMPING CARAVANING Conditions d'application des offres camping : • Tous les forfaits comprennent, en plus de votre installation, 1 ou 2 personnes, 1 véhicule, 1 tente enfant. • Restez 7 nuits pour le prix de 6. Offre valable du 01.04 au 25.07 et du 22.08 au 31.10 (réduction appliquée sur le prix moyen de base du séjour, hors tous les suppléments). Voir nos conditions pour les tentes supplémentaires. Informations, règlement du camping • Maximum 6 personnes par emplacement et une seule installation principale (une grande tente ou un camping car ou une caravane) • 1 tente enfant comprise dans le forfait (superficie < 3 m<sup>2</sup> et capacité maximum 2 personnes.) Maximum autorisé 2 tentes enfant par emplacement – la deuxième à 5 € / jour • Maximum 1 tente annexe par emplacement au prix de 5,00 € / jour (toute tente dont la capacité est supérieure à 2 personnes ou >3m<sup>2</sup>) • Les séjours s'entendent de 12:00 à 12:00. • Le stationnement d'un véhicule sur votre emplacement, les véhicules supplémentaires seront facturés à la nuit. • Surface moyenne : camping ≈100 m<sup>2</sup> – caravaning ≈ 150 m<sup>2</sup> • Emplacement tente avec électricité : électricité 220V / 10A (Normes européennes). • Emplacement caravaning : électricité 220V / 10A (Normes européennes), eau, assainissement. • Pour tout séjour, la totalité du paiement doit être réglée le jour de l'arrivée. • L'installation de Mini-bus, Vans, Camionnettes etc. sur les emplacements de camping n'est pas autorisée (enlèvement). Le remorquage d'un véhicule non autorisé entrainera la facturation forfaitaire de 110 €. EXTRAITS DU REGLEMENT DU CENTRE Obligation d'adopter la nudité intégrale pour l'ensemble des usagers dans toutes les parties du terrain, y compris le centre commercial. Accès aux enfants mineurs réglementé. Port du médaillon recommandé pour les enfants. Bijoux corporels intimes interdits. Propreté corporelle exigée. Circulation des véhicules tolérée, vitesse limitée à 20 km/h. De 22 heures à 7 heures, le silence est de rigueur, à minuit, l'accès et la circulation dans le centre sont interdits aux véhicules motorisés. Les

animaux domestiques ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres dans les habitats ou sur un emplacement. Identification et vaccinations obligatoires. Photographies, cinéma et vidéos interdits sans autorisation des personnes se trouvant dans l'angle de vue (la Direction se réserve le droit de confisquer le support d'image en cas d'infraction). Réunions et discussions d'ordre religieux, politique ou racial sont interdites. Tous faits, gestes, propos ou attitudes jugés équivoques ou en désaccord avec les critères naturistes entraîneraient l'expulsion immédiate de leur auteur. La Société, bien que faisant un effort constant de surveillance et de gardiennage, décline toute responsabilité quant aux vols, accidents, sinistres, intempéries dont les usagers pourraient être victimes, etc. et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client. La Direction du village peut refuser l'entrée à quiconque, sans avoir à justifier de sa décision.

## Domaine de la Sablière

Conditions générales de location Emplacement : Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car et un véhicule, le nombre de personnes (selon la période - voir tarifs) et l'accès aux sanitaires et infrastructures d'accueil. Location : Nos hébergements sont entièrement équipés. Le forfait de base incluant le nombre maximum de personnes est variable selon le type d'hébergement (voir tarifs). Réservation : Pour une réservation par courrier : remplir le bulletin de réservation (envoyé sur demande) et le renvoyer directement auprès du camping, accompagné d'un acompte de 25 % du montant total du séjour + 30 € de frais de dossier (ou 10€ si le séjour dure 6 nuits ou moins) ». Au cas où nous ne pourrions pas satisfaire votre demande, nous vous retournerions votre acompte. Une réservation en ligne ne devient effective qu'après encaissement de votre acompte et des frais de dossier. Paiement de cet acompte par carte bancaire. Au cas où nous ne pourrions pas satisfaire votre demande, nous n'encaisserions pas le paiement par carte bancaire. Dans tous les cas, vous recevrez une confirmation écrite par courrier ou par mail. Le numéro d'emplacement est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des besoins de l'exploitation. Emplacement : le solde doit être réglé le jour de votre arrivée. Location : le solde doit être réglé, au plus tard 1 mois avant le premier jour de location. A défaut du règlement du solde dans ce délai, votre réservation sera annulée. Le dépassement des horaires entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la période louée sera facturée. Si vous ne venez pas, passé 24 heures sans nouvelles de vous par écrit, nous reprenons la disposition de votre emplacement ou location, sans remboursement de l'acompte et des frais de dossier. Règlement intérieur : Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du Centre. L'accès au centre est subordonné à la présentation d'une carte naturiste en cours de validité. Nous nous réservons le droit de refuser ou d'exclure toute personne dont le comportement serait en désaccord avec les critères naturistes. Caution : Une caution de 150 € vous sera demandée à la remise des clés à votre arrivée. Cette caution vous sera rendue à la fin du séjour ou renvoyée après votre départ, après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme forfaitaire de 58 €, 77€ ou 99€ (selon type de location) sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ (voir tarifs). Annulation : Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Dans tous les cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir : les frais de dossier, un montant égal à 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée, le montant total de votre séjour si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date. En cas d'annulation incombant au camping, sauf cas de force majeure, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. Votre contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des frais encourus en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé suivant certaines conditions exceptionnelles (maladie, accident...) confirmation par écrit et justificatifs nécessaires à l'appui, sous réserve du respect des obligations contractuelles. Dans tous les cas les cartes naturistes et les frais de dossier ne sont pas remboursables. Assurance : Il appartient au client de s'assurer, le Centre décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries... et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client. Juridiction : France 4 Naturisme ne peut en aucun cas être tenu responsable des prestations et engagements pris par les campings-villages. Le descriptif des installations fournies dans ce catalogue n'engage que la seule responsabilité des propriétaires ou des gérants. Photos et textes non contractuels. En cas de litige, le Tribunal d'Instance ou de Grande Instance du siège du Centre sera seul compétent.<br>Célibataires Les célibataires ne pourront être accueillis que sur présentation d'une carte de membre d'un club naturiste en cours de validité. Médiation des litiges de la consommation Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la

consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le Domaine de la Sablière. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par voie électronique [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ou par voie postale :  
MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73 Boulevard de Clichy  
75009 PARIS.

## Riva Bella Thalasso & Spa Resort

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PRIX Les prix sont indiqués en Euro. Ils incluent la T.V.A., mais pas l'éco participation

OPTION Votre option est valable huit jours au cours desquels vous devez nous adresser ce document ainsi que les arrhes. Sans confirmation dans les huit jours suivant votre appel téléphonique, l'option est annulée sans aucune relance de notre part.

RÈGLEMENT DU SÉJOUR

- Emplacement camping : le solde doit être réglé le jour de votre arrivée.
- Location : le solde doit être réglé au plus tard 1 mois avant le premier jour de location. A défaut du règlement du solde dans ce délai, votre location sera annulée.

ANNULATION Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Dans tous les cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir : les frais de dossier, un montant égal à 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée, le montant total de votre séjour si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date. En cas d'annulation incombant à la société gestionnaire du Centre, sauf cas de force majeure, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

MODIFICATION DES DATES Du 01.04 au 31.10 un départ anticipé ou une arrivée retardée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, la totalité du séjour en camping comme en hébergement restant due.

ASSURANCE ANNULATION Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès de notre partenaire AGF en nous adressant un montant équivalent à 1 % du total de votre séjour (hors taxe de séjour et frais de dossier) avec un minimum de 9 Euro. (Numéro de contrat 39212719.) Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement de vos arrhes en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...) confirmation par écrit et justificatifs nécessaires à l'appui, sous réserve du respect des obligations contractuelles. Dans tous les cas, les frais de dossier ne sont pas remboursables.

ASSURANCES Le Domaine de Riva Bella décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

ARRIVÉE En location la prise des clés s'effectue à partir de 16h00. En camping les arrivées s'effectuent à partir de 10h00, les départs s'effectuent avant 10h00 n'importe quel jour de la semaine.

CAUTION Une caution de 150 € par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

DÉPART Tout retour de clés ou libération de l'emplacement après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

ANIMAUX Les animaux sont admis uniquement en laisse à l'intérieur du Domaine.

COMPORTEMENT ET CONDUITE NATURISTE Notre établissement naturiste étant homologué selon certains critères par la Fédération Française de Naturisme, 5 rue Régnauld - 93500 Pantin, sous le N° 59 du 09.01.69, la direction se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure toute personne dont le comportement serait en désaccord avec les critères naturistes.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.